



**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU CONGO**  
**EPU AFRIQUE DU SUD**  
**(31 MAI 2012)**

Madame la Présidente,

La délégation du Congo salue chaleureusement la délégation de l'Afrique du Sud et félicite SEM. **ANDRIES. NEL, MINISTRE ADJOINT AU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE ET DU DÉVELOPPEMENT CONSTITUTIONNEL** pour la qualité de son rapport.

La délégation du Congo félicite l'Afrique du Sud pour la mise en œuvre des recommandations du dernier Examen Périodique Universel. Les réformes entreprises, au cours de ces dernières années ont eu des résultats positifs sur la qualité de vie des Sud-Africains et sur la promotion, la protection et la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Parmi ces mesures, nous citerons <sup>ENTRE AUTRES</sup> la mise en place du régime national d'assurance maladie ; -l'élaboration d'un projet de loi sur les langues nationales d'Afrique du Sud qui fait la promotion des droits linguistiques des communautés et du plurilinguisme, et place toutes les langues officielles d'Afrique du Sud sur un pied d'égalité ; -l'harmonisation par le Gouvernement Sud-Africain de l'âge d'ouverture des droits à la retraite pour les hommes et les femmes, qui est désormais de 60 ans pour tous, conformément au principe d'égalité.

La délégation congolaise note que la qualité de l'enseignement de base est une des préoccupations des autorités Sud-africaine. Aussi, salue-t-elle la nouvelle stratégie adoptée par le Gouvernement intitulée "Plan d'action d'ici à 2014 : Objectif scolarisation à l'horizon 2025".

La délégation congolaise note par ailleurs que le Gouvernement continue à faire face à diverses difficultés liées à la volonté de promouvoir la cohésion sociale, la tolérance et la reconnaissance de la diversité. A ce sujet, elle apprécie les divers programmes engagés par le Gouvernement Sud-Africain en vue de réaliser cet objectif.

Enfin, elle encourage le Gouvernement Sud-Africain de poursuivre la mise en place d'un partenariat efficace avec les intervenants de la société civile afin d'améliorer le dialogue national sur la protection et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Je vous remercie.